



Ditec PWR25H/35H

Automatisme pour
portails à battants

(Traduction des instructions d'origine)

IP2250FR
Manuel Technique

Sommaire

	Argument	Page
1.	Consignes générales de sécurité	49
2.	Déclaration d'incorporation des quasi-machines	50
2.1	Directive Machine	51
3.	Caractéristiques techniques	51
4.	Installation type	53
5.	Dimensions et références du motoréducteur	54
6.	Installation	55
6.1	Contrôles préliminaires	55
6.2	Fixation des brides	56
6.3	Utilisation de positionnement	57
6.4	Installation du motoréducteur	58
6.5	Réglage des fins de course mécaniques	59
6.6	Raccordements électriques	60
6.7	Réglage des fins de course magnétiques (seulement PWR35H)	61
7.	Plan d'entretien ordinaire	62
8.	Recherche des défaillances	63
9.	Élimination	63
	Mode d'emploi	65
	Instructions de déverrouillage manuel	66

Légende



Ce symbole indique les instructions ou remarques relatives à la sécurité qui doit faire l'objet d'une attention particulière.



Ce symbole indique des informations utiles pour le fonctionnement correct du produit.

1. Consignes générales de sécurité



Le non-respect des informations contenues dans le présent manuel peut donner lieu à des accidents personnels ou à des endommagements de l'appareil.

Conserver les présentes instructions pour de futures consultations

Le présent manuel d'installation s'adresse uniquement à un personnel qualifié.

L'installation, les raccordements électriques et les réglages doivent être effectués selon les règles de la bonne technique et conformément aux normes en vigueur.

Lire les instructions avec beaucoup d'attention avant d'installer le produit.

Une mauvaise installation peut être source de danger.

Avant de commencer l'installation contrôler l'intégrité du produit.

Avant d'installer la motorisation, effectuer toutes les modifications structurelles nécessaires à l'installation des dispositifs de sécurité, à la protection et à la séparation de toutes les zones avec risque d'écrasement, cisaillement entraînement et danger en général.

Contrôler si la structure existante est suffisamment solide et stable. Le fabricant de la motorisation n'est pas responsable de la non-observation des règles de la bonne technique en ce qui concerne la construction des portes et des portails à motoriser, ainsi que des déformations qui pourraient se produire lors de l'utilisation.

Les dispositifs de sécurité (cellules photoélectriques, bourrelets sensibles, arrêts d'urgence, etc.) doivent être installés en tenant compte : des règlements et des directives en vigueur, des critères de la bonne technique, de l'environnement de l'installation, de la logique de fonctionnement du système et des forces développées par le portail motorisé.

Les dispositifs de sécurité doivent protéger les éventuelles zones à risque d'écrasement, de cisaillement, d'entraînement et de tout risque en général, de la porte motorisée.

Appliquer les signalisations prévues par les normes en vigueur pour indiquer les zones dangereuses.



Chaque installation doit indiquer de manière visible les données d'identification du portail motorisé.

Si nécessaire, raccorder le portail motorisé à une installation efficace de mise à la terre, exécutée conformément aux normes de sécurité en vigueur.

Durant les interventions d'installation, entretien et réparation, couper l'alimentation avant d'ouvrir le couvercle pour accéder aux pièces électriques.

Le retrait du carter de protection de l'automatisme doit être effectué exclusivement par un personnel qualifié.



Le fabricant de la motorisation décline toute responsabilité pour toute installation de composants incompatibles du point de vue de la sécurité et du bon fonctionnement.

Pour l'éventuelle réparation ou remplacement des produits, seules des pièces de rechange originales devront être utilisées.

L'installateur doit fournir à l'utilisateur toutes les informations relatives au fonctionnement automatique, manuel et d'urgence du portail motorisé et lui remettre les instructions d'utilisation de l'installation.

2. Déclaration d'incorporation des quasi-machines

(Directive 2006/42/CE, Annexe II-B)

Le constructeur Entrematic Group AB sis à Lodjursgatan 10, SE-261 44 Landskrona, Sweden, déclare que l'automatisme pour portails à battants de type Ditec PWR25H / PWR35H :

- est construit pour être installé dans un portail manuel pour constituer une machine au sens de la Directive 2006/42/CE. Le fabricant du portail motorisé doit déclarer la conformité au sens de la Directive 2006/42/CE (annexe II-A), avant la mise en service de la machine ;
- est conforme aux conditions requises de sécurité applicables et indiquées à l'annexe I, chapitre 1 de la Directive 2006/42/CE ;
- est conforme à la Directive Compatibilité Électromagnétique 2014/30/EU ;
- est conforme à la Directive RED 2014/53/EU ;
- la documentation technique est conforme à l'annexe VII-B de la Directive 2006/42/CE ;
- la documentation technique est gérée par le Bureau Technique d'Entrematic Italy (situé à Largo U. Boccioni, 1 - 21040 Origgio (VA) - ITALY) et elle est disponible sur demande en envoyant un e-mail à l'adresse ditec@entrematic.com ;
- une copie de la documentation technique sera fournie aux autorités nationales compétentes, sur demande dûment motivée.

Landskrona, 01-07-2016


Matteo Fino
(Président)


2.1 Directive Machine

Aux termes de la Directive Machines (2006/42/CE), l'installateur qui motorise une porte ou un portail a les mêmes obligations que le constructeur d'une machine et il doit, comme tel :

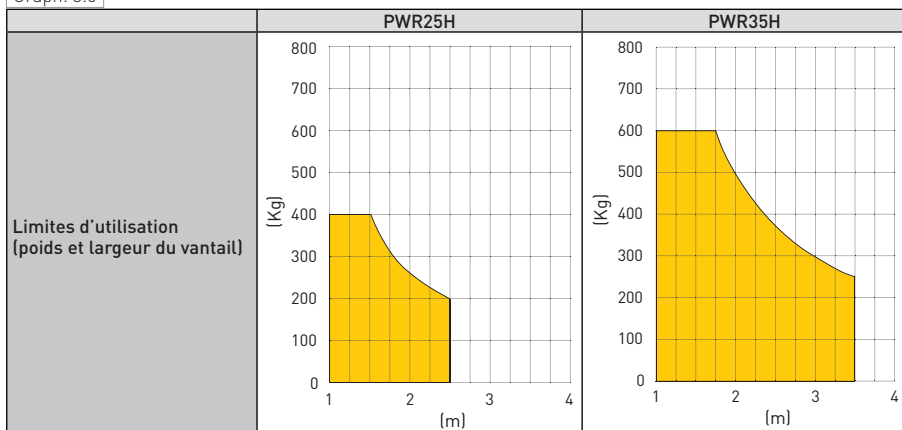
- Rédiger le dossier technique qui devra contenir les documents indiqués dans l'Annexe V de la Directive Machines ;
Le dossier technique doit être conservé et à disposition des autorités nationales compétentes pendant au moins dix ans à compter de la construction de la porte ou du portail motorisé(e) ;
- rédiger la déclaration CE de conformité selon l'Annexe II-A de la Directive Machines et la remettre au client ;
- mettre le marquage CE sur la porte ou le portail motorisé(e) conformément au point 1.7.3 de l'Annexe I de la Directive Machines.

3. Caractéristiques techniques

Tab. 3.0

	PWR25H	PWR35H
Alimentation	24 V 	
Absorption maximale	5 A	5,5 A
Puissance absorbée	55 W nom. / 120 W max	65 W nom. / 132 W max
Poussée maximale	2 000 N	3 000 N
Course maximale	350 mm	450 mm
Temps d'ouverture	10÷60 s/90°	14÷80 s/90°
Intermittence	80 cycles/jour [max] 30 cycles consécutifs à 20°C	150 cycles/jour [max] 50 cycles consécutifs à 20°C
Durée	De 90 000 à 150 000 cycles en fonction des conditions reportées dans le tableau 3.1 (voir graphiques de durabilité du produit)	De 120 000 à 300 000 cycles en fonction des conditions reportées dans le tableau 3.1 (voir graphiques de durabilité du produit)
Température de fonctionnement	-20°C / +55°C [-35°C + 55°C avec NIO actif]	
Degré de protection	IP44	IP44
Dimensions (mm)	820 x 100 x 107 h	970 x 100 x 107 h
Poids (Kg)	7,8	9

Graph. 3.0

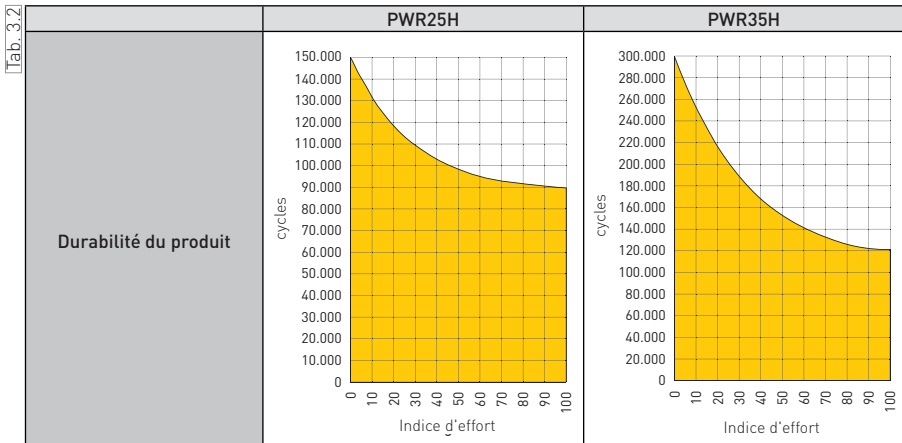


ATTENTION : Pour prévenir les phénomènes d'effraction, il est conseillé d'utiliser une serrure électrique pour les vantaux de plus de 2,3 m de long.

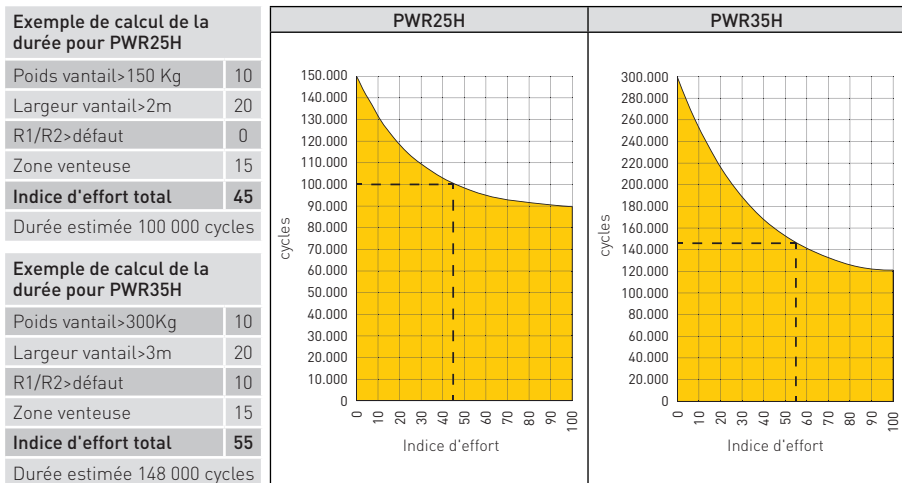
Indice d'effort			
		PWR25H	PWR35H
Poids du vantail	>150Kg	10	-
	>200Kg	20	-
	>300Kg	30	10
	>400Kg	-	20
	>600Kg	-	30
Largeur du vantail	>2m	20	10
	>3m	-	20
Vantail plein		15	
Zone venteuse		15	
Réglage vitesse VA/VC/PO/PC supérieure aux valeurs de défaut		10	
Réglage force R1/R2 supérieure aux valeurs de défaut		10	

La durabilité du produit est influencée par l'indice d'effort :

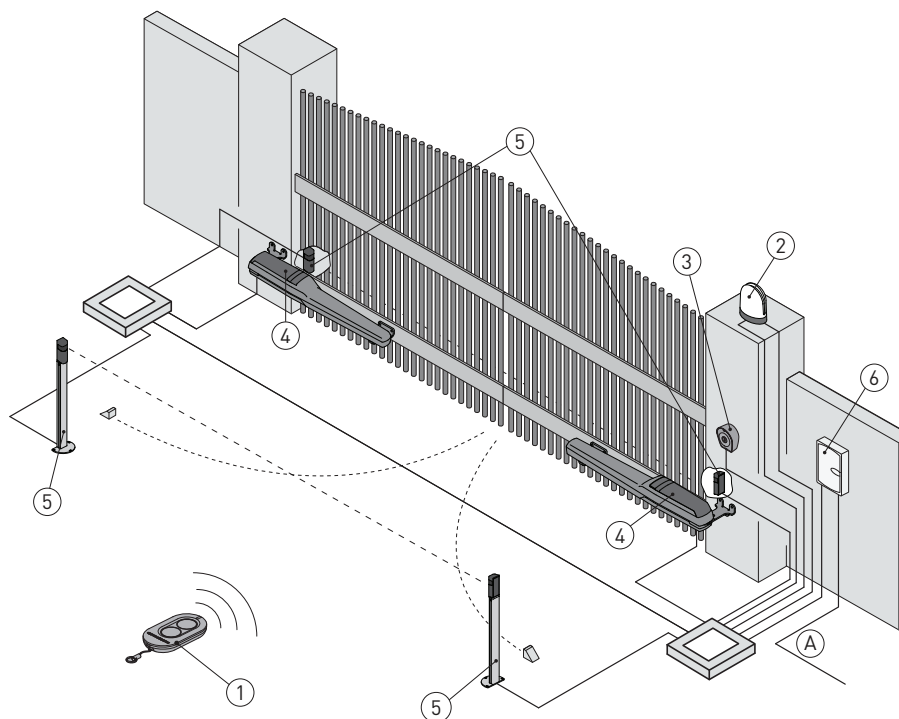
différents facteurs de correction, dont la somme influence la durabilité de l'opérateur (voir Tab. 3.2) ont été évalués d'après le Tab. 3.1, en fonction du type de piston, du poids, de la largeur du vantail et des conditions d'utilisation.



Nous reportons ci-après deux exemples de calcul de durabilité de l'opérateur :

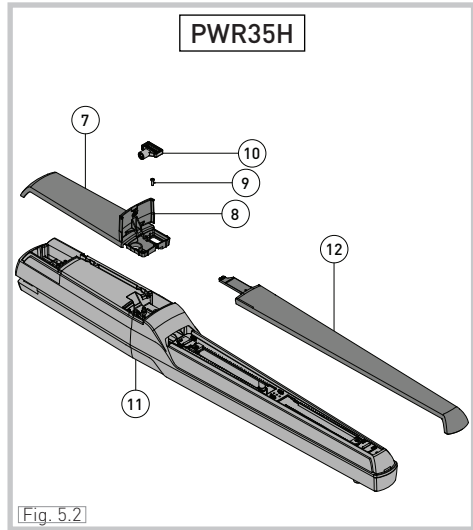
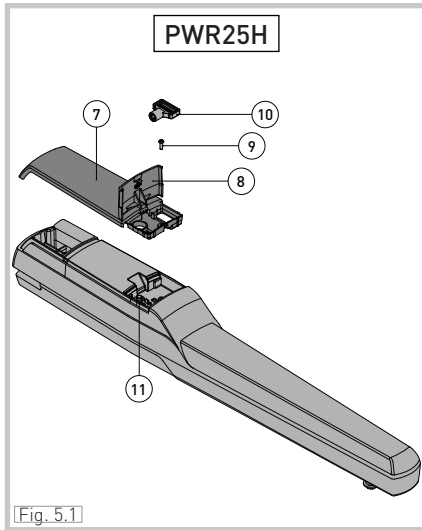


4. Type d'installation

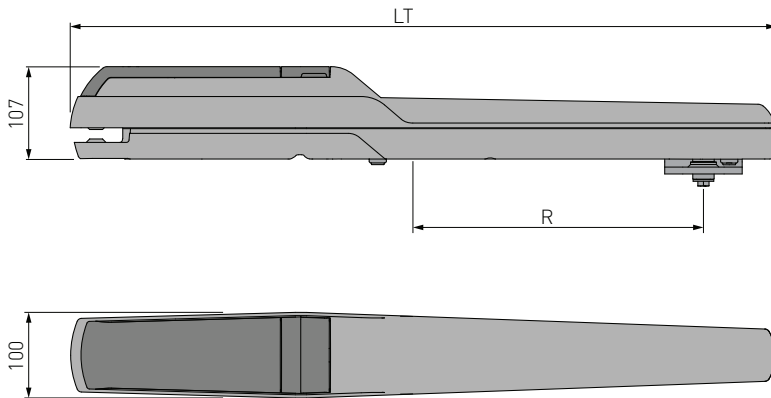


Réf.	Description	Câble
1	Émetteur	/
2	Flash clignotant	2 x 1 mm ²
	Antenne (intégrée au flash clignotant)	coaxial 58 Ω
3	Sélecteur à clé	4 x 0,5mm ²
	Clavier radiocommande à combinaison numérique	/
	Actionneur PWR25H	2 x 1,5 mm ²
4	Actionneur PWR35H	
	Actionneur PWR35H avec fins de course magnétiques	3 x 1,5 mm ²
5	Cellules photoélectriques	4 x 0,5 mm ²
6	Tableau électronique	3G x 1,5 mm ²
A	Raccorder l'alimentation à un interrupteur omnipolaire de type homologué présentant une distance d'ouverture des contacts de 3 mm minimum (non fourni). Le raccordement au réseau doit suivre un parcours indépendant et séparé des raccordements aux dispositifs de commande et de sécurité.	

5. Dimensions et références du motoréducteur



Réf.	Description
7	Couverture arrière
8	Volet serrure de déverrouillage
9	Vis pour fixation couverture
10	Clé de déverrouillage
11	Axe de déverrouillage
12	Couverture avant



Modèle	L	R
PWR25H	820	350
PWR35H	970	450

6. Installation

La garantie de fonctionnement et les prestations déclarées s'obtiennent seulement avec des accessoires et dispositifs de sécurité ENTREMATIC.

Toutes les cotes reportées sont exprimées en mm, sauf indication contraire.

6.1 Contrôles préliminaires

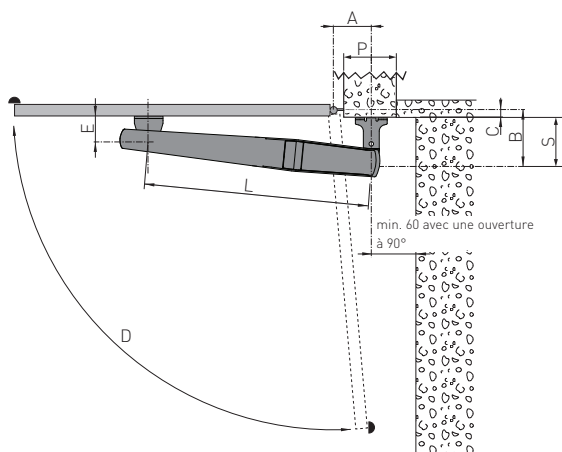
Contrôler la solidité de la structure du portail ainsi que le graissage et le coulisement des gonds. Prévoir si possible une butée d'arrêt en ouverture et en fermeture, autrement utiliser les arrêts mécaniques intégrés et/ou les fins de course électriques [en option] si disponibles. Les éléments mécaniques de construction doivent être conformes à la norme EN12604.



Le point de fixation de l'automatisme varie en fonction des espaces disponibles et du portail à automatiser. Il est donc du ressort de l'installateur de choisir à chaque fois la solution la plus appropriée pour garantir le fonctionnement correct de l'installation.

Les mesures de l'installation qui sont indiquées dans le tableau permettent de choisir les valeurs de [A] et [B] en fonction de l'angle d'ouverture désiré et en référence aux espaces et aux encombrements présents sur place. En augmentant la mesure [A] on réduit la vitesse de rapprochement en ouverture. En augmentant la mesure [B] on augmente les degrés d'ouverture du portail.

Les mesures [A] et [B] doivent de toute manière être compatibles avec la course utile du piston.



Tab. 6.1

	A	B	C	S	D	E	L	P min
PWR25H	90	160	50	110	95°	90	700	110
	110	160	50	110	100°			120
	150	130	50	80	110°			160
	130	150	70	80	90°			140
	110	180	100	80	90°			120
	100	190	110	80	90°			110
PWR35H	90	190	50	140	95°	110	850	100
	130	190	50	140	100°			140
	150	190	50	140	110°			160
	130	180	70	110	90°			140
	130	210	100	110	90°			140
	110	260	150	110	90°			120
	100	280	200	80	90°			110

6.2 Fixation des brides

Après avoir choisi le point de fixation le plus approprié pour la bride avant [14] au vantail du portail, pour déterminer la cote de hauteur, effectuer le dimensionnement, le positionnement et la fixation de la bride arrière [13]. Se nécessaire, raccourcir la bride arrière [13] d'après la mesure (S) du Tab. 6.1.

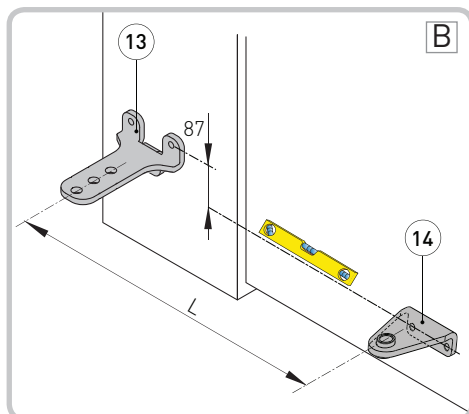
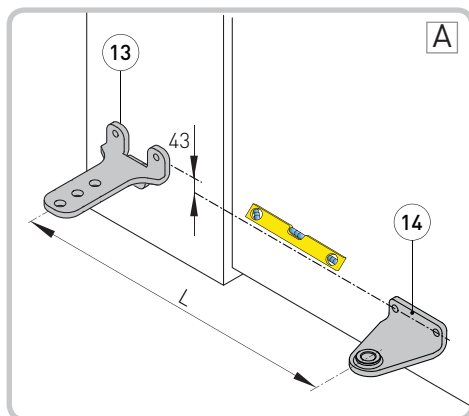
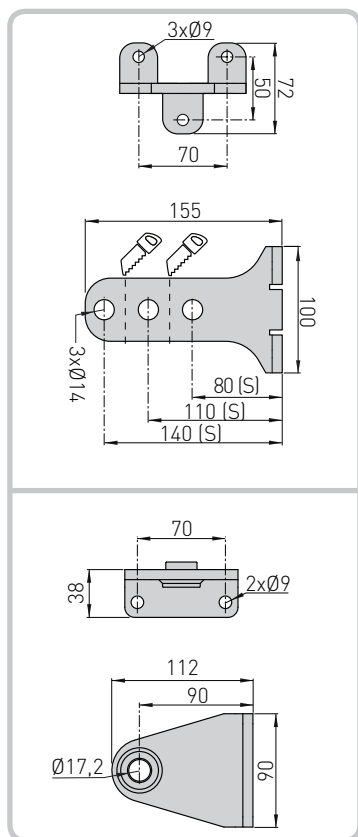
- Après avoir fixé la bride arrière [13] en suivant les mesures indiquées à la page 10, effectuer la fixation de la bride avant [14] sur le portail.
- Lorsque le portail est complètement fermé, positionner la bride avant [14] en respectant la mesure (L). Vérifier que les brides avant [13] et arrière [14] sont correctement mises à niveau selon les indications fournies par les figures suivantes, et fixer la bride avant [13] au portail.

REMARQUE : En cas de besoin, il est possible de tourner et de fixer la bride avant [14] comme indiqué dans les figures [B], la position de l'opérateur sera ainsi plus haute de 40 mm environ.

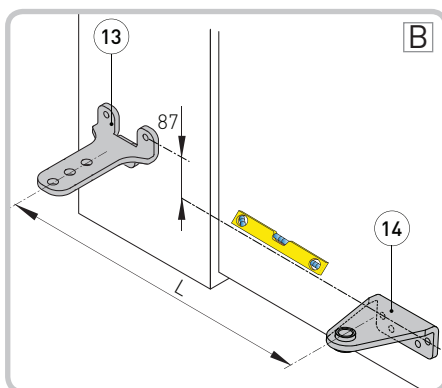
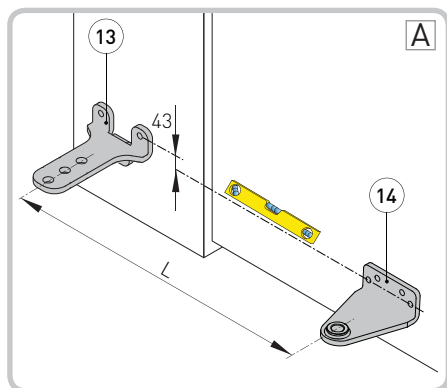
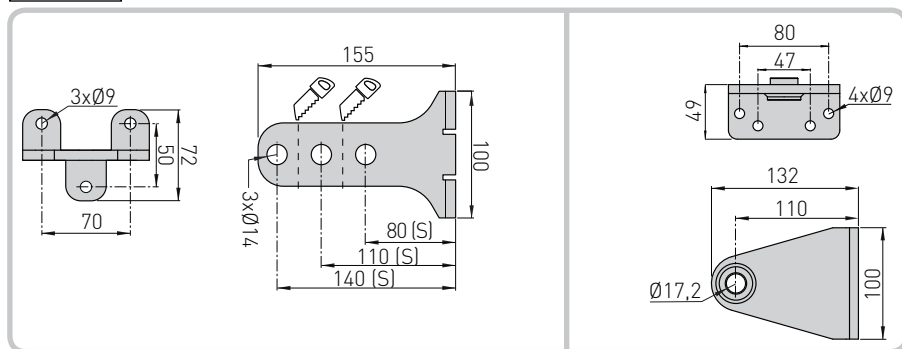


La configuration [A] est conseillée pour une plus grande résistance mécanique.

PWR25H



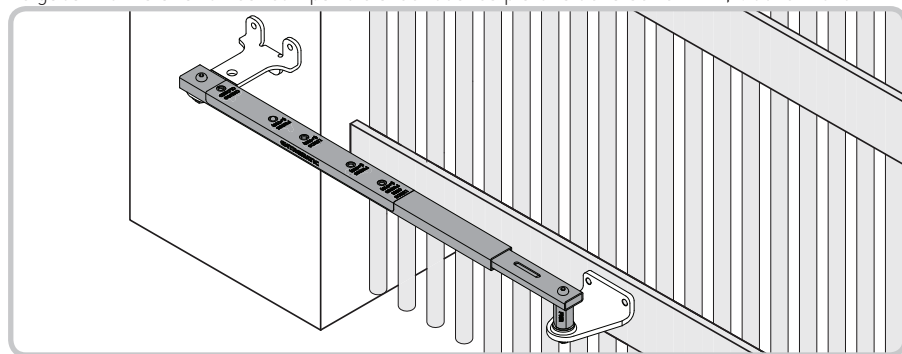
PWR35H



6.3 Utilisation du gabarit de positionnement

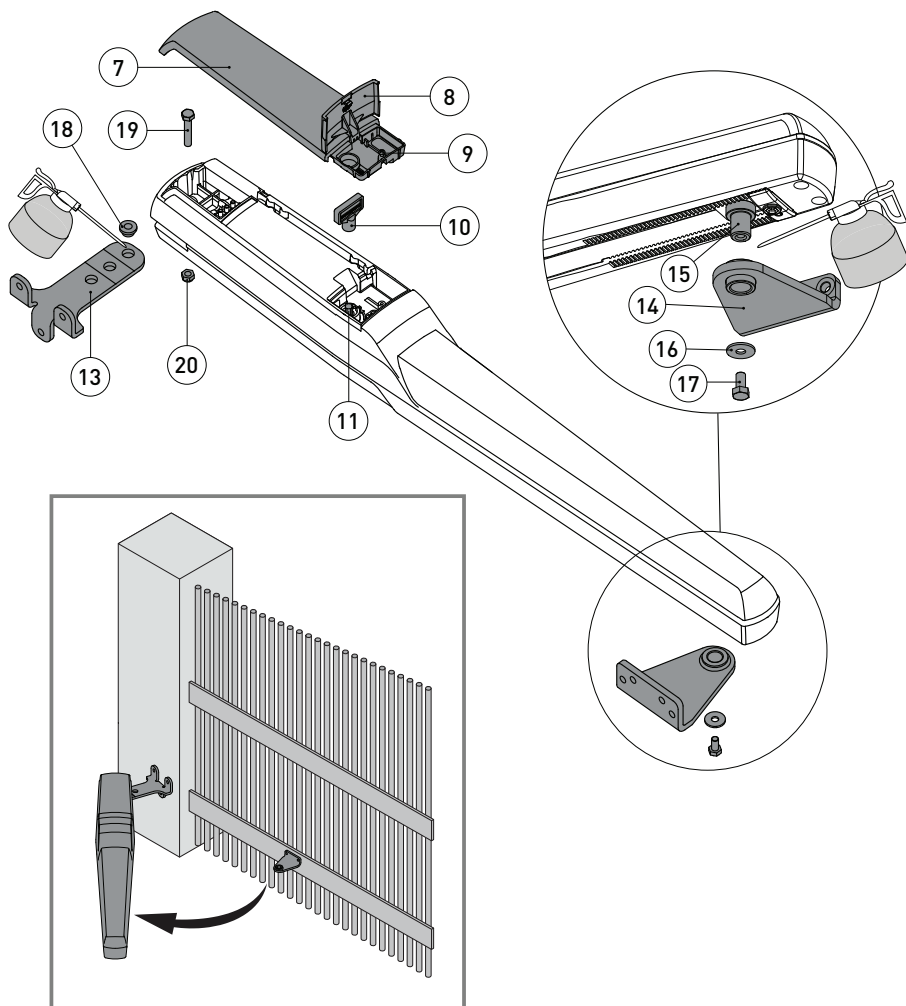
L'opération de positionnement des brides peut être considérablement simplifiée par l'utilisation du gabarit de positionnement (accessoire en option) qui permet, pendant l'installation, d'établir avec précision les cotes de fixation et les distances d'une bride par rapport à l'autre. Ceci permet d'éviter les erreurs de positionnement et d'alignement des trous de fixation grâce au niveau intégré au gabarit.

Le gabarit d'installation est compatible avec tous les pistons de la série PWR, Obbi et Luxo.



6.4 Installation du motoréducteur

- Ouvrir le volet de la serrure de déverrouillage [8], desserrer la vis [9] et enlever la couverture arrière [7].
- Débloquer le piston en insérant la clé [10] dans l'axe [11] et en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre comme indiqué par la flèche.
- Introduire la douille arrière [18] dans le trou de la bride arrière [13] et graisser les points de rotation.
- Fixer le piston à la bride arrière en vissant à fond la vis M8x45 [19] à l'écrou [20].
- Ouvrir le vantail manuellement et introduire l'axe de fixation avant [15] dans le trou de la bride de fixation avant [14] ; bloquer l'axe dans la bride à l'aide de la rondelle [16] et de la vis M8x16 [17] fournies.
- Déplacer le portail manuellement pour vérifier si toute la course se fait sans aucune interférence.



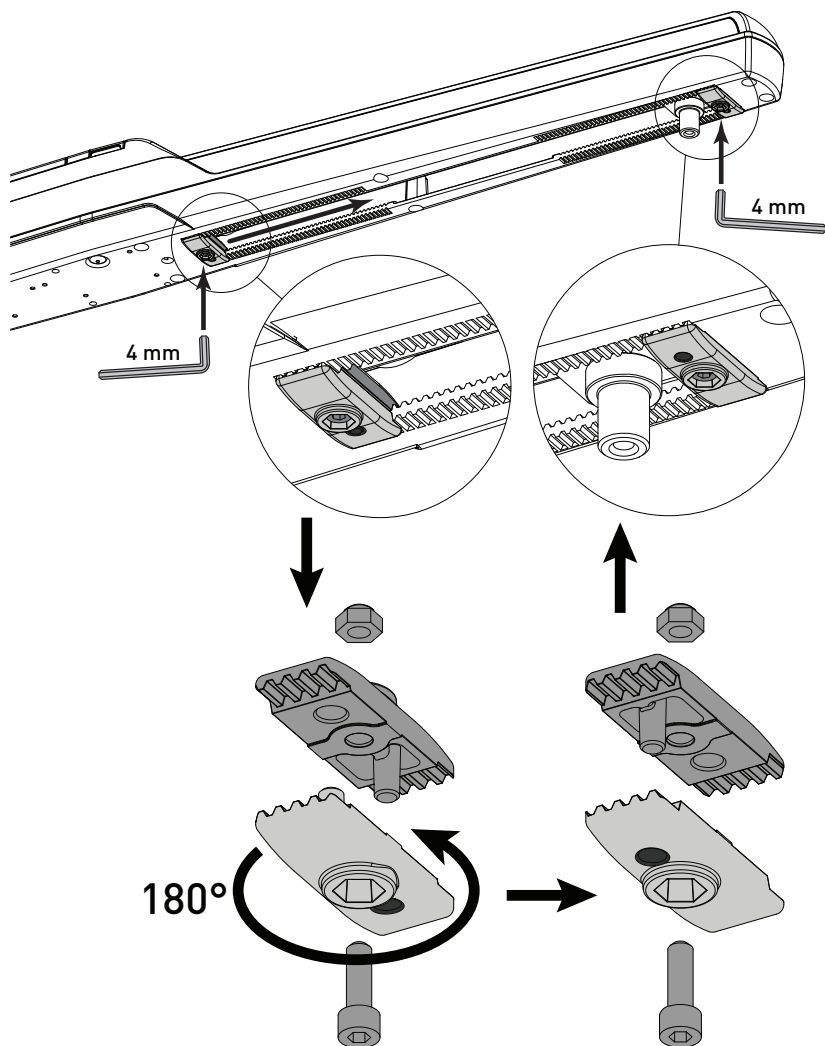
6.5 Réglage des fins de course mécaniques

Le réglage des fins de course mécaniques s'effectue par pas de 4 mm.
Exemple : ARRÊT VANTAIL par course [R] = 340 – 344 – 348 mm, etc.

Dans le cas où le point d'arrêt du vantail ne coïnciderait pas avec la position souhaitée, enlever le fin de course mécanique, le tourner de 180° et le repositionner dans le rail denté, comme indiqué dans la figure suivante.

De cette façon, le réglage des fins de course mécaniques s'effectue toujours par pas de 4 mm mais avec des mesures différenciées de 2 mm.

Exemple : ARRÊT VANTAIL par course [R] = 338 – 342 – 346 mm, etc.



6.6 Raccordements électriques

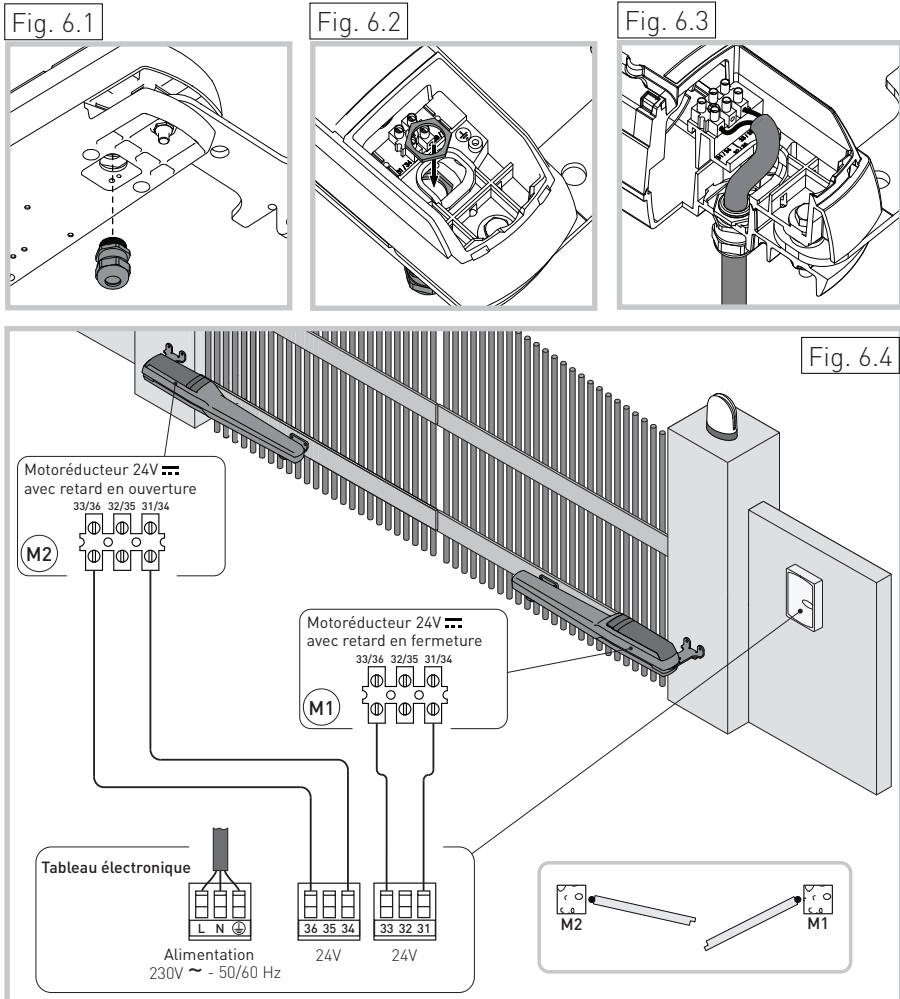
Les motoréducteurs PWR25H et PWR35H peuvent être raccordés aux tableaux électroniques LCU30 et LCU40.

Pour raccorder l'automatisme au tableau de commande, procéder comme suit :

- enlever la couverture arrière [9] comme décrit au paragraphe 6.4 ;
- monter le serre-câble sur l'automatisme en le fixant avec l'écrou introduit dans le trou présent dans la fusion (Fig. 6.1 et 6.2), insérer ensuite les câbles de raccordement (Fig. 6.3) ;
- raccorder les différents fils comme illustré dans le schéma électrique de la Fig. 6.4 ;
- fixer la couverture arrière [9] au motoréducteur.

Les raccordements électriques et la mise en marche des motoréducteurs PWR25H et PWR35H sont illustrés dans les manuels d'installation des tableaux électroniques LCU30 et LCU40.

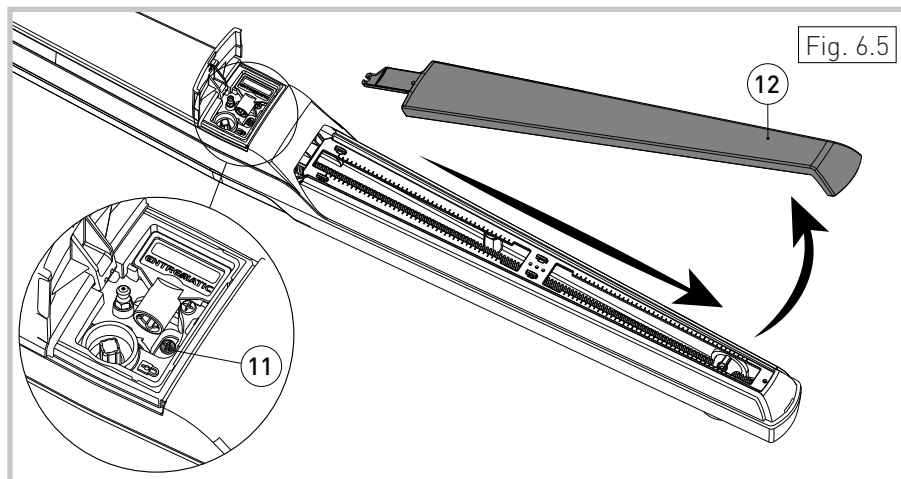
Pour augmenter la protection du câble moteur, il est possible d'utiliser un tuyau flexible ondulé Ø16 avec son raccord Ø20 (non fourni).



6.7 Réglage des fins de course magnétiques (seulement PWR35H)

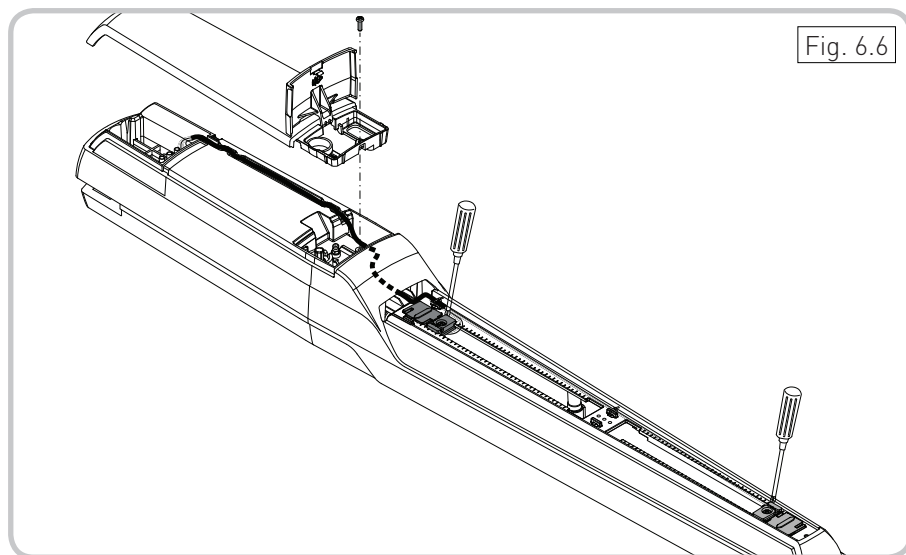
Pour les opérations d'entretien, de réglage et/ou d'installation des fins de course magnétiques, il faut enlever la couverture avant :

- desserrer la vis [11], faire coulisser la couverture [12] vers l'avant et la soulever par la partie avant.



- Desserrer les vis de support du capteur, régler la position des capteurs en ouverture et en fermeture en utilisant les encoches comme point de référence, serrer les vis.
- Bloquer les câbles aux supports prévus à cet effet à l'aide de colliers serre-câble.

Pour plus d'informations, voir les instructions fournies avec le kit des fins de course.



7. Plan d'entretien ordinaire

7.1 Entretien tous les 6 mois ou 10 000 cycles

Effectuer les opérations et les vérifications suivantes tous les 6 mois, en fonction de l'intensité d'utilisation de l'automatisme.

Couper l'alimentation 230 V~ et débrancher les batteries (si présentes) :

- Nettoyer et graisser avec de la graisse neutre, les pivots de rotation, les gonds du portail et les vis d'entraînement.
- Contrôler l'étanchéité des points de fixation.
- Contrôler le bon état des raccordements électriques.

Remettre sous tension 230 V~ et rebrancher les batteries (si présentes) :

- Vérifier les réglages de force.
- Contrôler le bon fonctionnement de toutes les fonctions de commande et sécurité (cellules photoélectriques).
- Contrôler le bon fonctionnement du système de déverrouillage.
- Vérifier le fonctionnement des batteries (en continuité) si présentes, en coupant l'alimentation et en effectuant plusieurs manœuvres en succession. À la fin remettre l'alimentation 230 V~.

7.2 Entretien tous les 12 mois ou 20 000 cycles (seulement PWR35H)

- Lubrification engrenage réducteur et vis sans fin moteur :

introduire le lubrifiant à l'aide d'un graisseur manuel, en raccordant la vanne de charge prévue à cet effet (modèle NIP DIN 71412A-M6) située dans le compartiment de déblocage manuel [Fig. 7.1].

Quantité de graisse à introduire (5ml) = (8-10g).

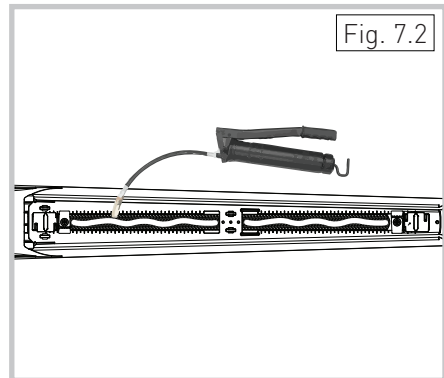
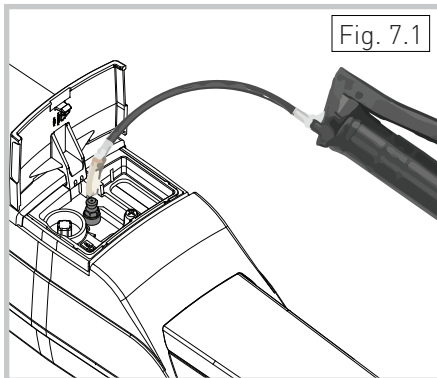
- Lubrification vis d'entraînement et vis sans fin-vis mère :

enlever la couverture avant en plastique [Voir Par. 6.7] et appliquer le lubrifiant dans la partie supérieure de la vis d'entraînement à vue [Fig. 7.2].

Quantité indicative de graisse à appliquer (5ml) = (8-10g).



Graisse conseillée pour les lubrifications : Type EP1.



8. Recherche des défaillances

Défauts	Cause probable	Action corrective
Le portail ne s'ouvre ou ne se referme pas.	Absence de tension.	Vérifier la présence du réseau.
	Motoréducteur débloqué.	Voir les instructions de déblocage.
	Cellules photoélectriques interrompues.	Vérifier la propreté et le fonctionnement des cellules photoélectriques.
	Commande d'arrêt permanent.	Vérifier la commande d'arrêt ou le tableau électrique.
	Panne du sélecteur.	Vérifier le sélecteur ou le tableau électrique.
	Panne de la télécommande	Vérifier l'état des piles.
La serrure électrique ne fonctionne pas.	Vérifier le positionnement et le fonctionnement de la serrure.	
Le portail s'ouvre mais ne se referme pas.	Cellules photoélectriques interrompues.	Vérifier la propreté et le fonctionnement des cellules photoélectriques.

9. Élimination



Les composants de l'emballage (carton, plastique, etc.) doivent être éliminés en effectuant le tri sélectif pour leur recyclage. Avant d'effectuer le tri, vérifier la réglementation locale en vigueur en matière d'élimination.

Les matériaux qui composent l'emballage ne doivent pas être abandonnés dans la nature ni laissés à la portée des enfants car ils représentent des sources de danger.



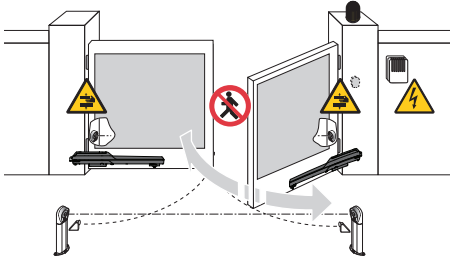
Pour l'élimination correcte des appareils électriques et électroniques, des batteries et des accumulateurs, l'utilisateur devra remettre le produit aux centres de collecte différenciée et d'élimination conformément aux méthodes prévues par la réglementation en vigueur.



REMARQUE : pour les pièces de rechange, se reporter au catalogue spécifique.

Mode d'emploi

Consignes générales



! Les présentes consignes sont partie intégrante et essentielle du produit et doivent être remises à l'utilisateur.

Il est indispensable de les lire avec beaucoup d'attention car elles donnent des indications importantes sur la sécurité, l'utilisation et l'entretien de l'installation.

Il est nécessaire de conserver ces instructions et de les transmettre à tout nouveau propriétaire de l'installation.

Ce produit n'est destiné qu'à l'utilisation pour laquelle il a été conçu.

Toute autre utilisation doit être considérée comme impropre et donc dangereuse. Le fabricant ne peut pas être considéré responsable d'éventuels dommages causés par un usage impropre, irrationnel ou erroné.

Éviter d'opérer près des charnières ou des organes mécaniques en mouvement. Ne jamais se mettre dans le rayon d'action de la porte ou du portail motorisé(e) pendant qu'il/elle est en mouvement.

Ne jamais s'opposer au mouvement de la porte ou du portail motorisé(e) car cette manœuvre est très dangereuse.

La porte ou le portail motorisé(e) peut être utilisé(e) par les enfants à partir de 8 ans ainsi que par les personnes aux capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou par les personnes manquant de connaissances ou d'expérience sous réserve d'une surveillance appropriée ou après avoir reçu des instructions relatives à une utilisation en toute sécurité de l'appareil et à la compréhension des dangers qu'il comporte.

Les enfants doivent être surveillés pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil et pour éviter qu'ils jouent ou qu'ils se trouvent dans le rayon d'action de la porte ou du portail motorisé(e).

Tenir hors de la portée des enfants les radiocommandes et/ou tout autre dispositif de commande pour éviter que la porte ou le portail motorisé(e) puisse être actionné(e) involontairement.

En cas de défaut ou de dysfonctionnement du produit, désactiver l'interrupteur d'alimentation et ne jamais essayer de le réparer ou d'intervenir directement, mais s'adresser uniquement à un personnel qualifié.

Le non-respect des indications ci-dessus peut créer des situations de danger. Toute réparation ou intervention technique doit être exécutée par un personnel qualifié.

Le nettoyage et l'entretien ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Afin de garantir l'efficacité et le bon fonctionnement de l'installation, suivre scrupuleusement les indications du constructeur en faisant effectuer périodiquement, par un personnel qualifié, l'entretien périodique de la porte ou du portail motorisé(e). En particulier il est conseillé de faire vérifier périodiquement le bon fonctionnement de tous les dispositifs de sécurité. Les interventions d'installation, entretien et réparation doivent être documentées et gardées à disposition de l'utilisateur.

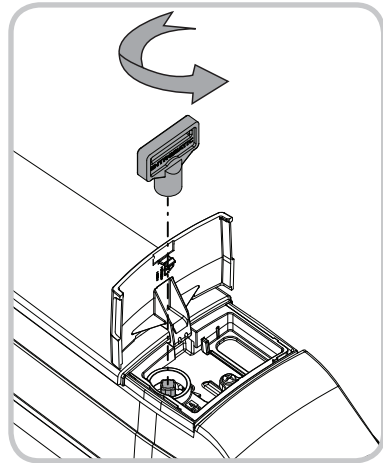
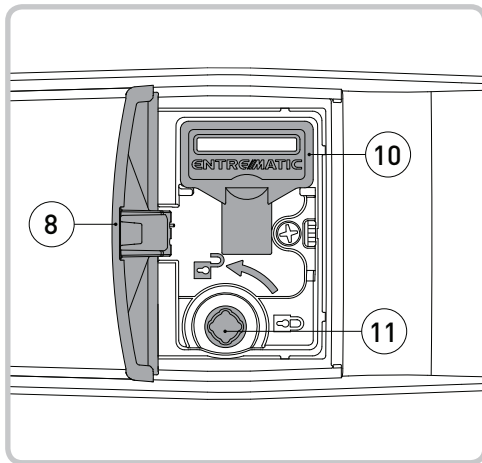
Effectuer les opérations de verrouillage et de déverrouillage des vantaux avec le moteur à l'arrêt. Ne jamais entrer dans le rayon d'action du vantail.

Instructions de déverrouillage manuel

En cas de panne ou d'absence de tension, ouvrir le volet (8), insérer la clé (10) dans l'axe (11) et tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, comme indiqué par la flèche.

Déverrouiller l'éventuelle électroserrure, si présente. Ouvrir manuellement le portail.

Pour rebloquer les vantaux, tourner la clé dans le sens des aiguilles d'une montre.



ATTENTION : effectuer les opérations de verrouillage et de déverrouillage des vantaux avec le moteur à l'arrêt.



Pour tout problème et/ou information, contacter l'Assistance Technique.

Tous les droits relatifs à ce matériel sont la propriété exclusive d'Entrematic Group AB.

Les contenus de cette publication ont été rédigés avec le plus grand soin, cependant Entrematic Group AB décline toute responsabilité en cas de dommages causés par d'éventuelles erreurs ou omissions présentes dans ce document. Nous nous réservons le droit d'apporter d'éventuelles modifications sans préavis. Toute copie, reproduction, retouche ou modification est expressément interdite sans l'autorisation écrite préalable d'Entrematic Group AB.

Entrematic Group AB
Lodjursgatan 10
SE-261 44, Landskrona
Sweden
www.entrematic.com

ENTRE//MATIC

